





sur le marché de FONDETTES le mercredi et dimanche



Halles centrales TOURS
02 47 38 65 24 - Porte C
Domicile
POISSONNIER 02 47 42 02 46













Menuiserie intérieure

parquets, escaliers, bureaux, aménagements d'intérieur...

Menuiserie extérieure

bois, pvc, alu, fenêtres, volets, portes d'entrée, portes de garage, portail...

Z.A. les Terrages - 37390 Saint Roch

02 47 42 06 66 Qualibat 432

Entre nous". Bulletin municipal d'information

. Iirecteur de la publication : Alain Anceau

Rédaction : Commission Relations Publiques et les Associations

Conception : ACIDULÉ, Conseils et Créations Graphiques - 1 rue de Moranne - 37330 Channay ^s/Lathar

mpression : LECHAT, la Griffe de l'Impression

5 rue Denfert Bochereau - 37000 Tours - Tél 02 47 37 07 3

Si vous désirez figurer dans les prochain

"Entre nous", contacter la Commission Relations Publiques ou la mairie au 02 47 56 74 67.

© Photos: Commission Relations Publiques et les Associations de St Roch, iStockPhoto.com

© Illustrations : Fotolia.com - Décembre 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique



Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Ce quatrième éditorial du mandat me donne l'occasion et le plaisir de faire avec vous le point sur l'année écoulée, ainsi que sur les actions envisagées pour 2019, qui sera l'année des élections européennes, mais aussi une année préélectorale pour nos municipales de mars 2020.

Tout d'abord, sachez que notre secrétaire générale, Mme Maryse Gauguet, est partie rejoindre son mari à Lyon où elle a pris ses nouvelles fonctions en septembre dernier. Elle est, depuis le 1er novembre, remplacée par Mme Sophie Plée qui était en poste à la mairie de Marcilly-sur-Maulne ainsi qu'au syndicat d'eau de Savigné-Hommes. Ces quelques lignes sont pour moi l'occasion de lui souhaiter la bienvenue au nom de tous les habitants de la commune.

Vous avez été nombreux à participer, le 19 mai dernier, à l'inauguration de notre « Marianne », dont le style a pu surprendre. En effet, Saint-Roch a fait le choix d'une représentation très moderne et d'un modèle qui dégage un rayonnement positif exceptionnel du fait de son cursus, sa volonté d'avancer et son respect des autres, à savoir Marie-Amélie LE FUR, jeune sportive de la région plusieurs fois médaillée d'or aux Jeux Paralympiques. Son image met en avant une femme battante qui nous fait presque oublier le handicap et qui nous donne une belle leçon de vie.

En 2019, c'est à l'occasion d'une « journée du chien » qui sera organisée le 1er septembre en partenariat avec le Lions Club, que Saint-Roch contribuera à l'acquisition d'un chien-guide pour une personne atteinte de cécité.

En matière de développement, les actions engagées en 2017 sont terminées. L'ancienne école fait désormais place à dix-huit lots libres de constructeurs et douze logements locatifs dont une partie sera réservée à nos aînés. Quant à l'aménagement du cœur de village, il permet aujourd'hui le déplacement en accessibilité dans une zone de rencontre où cohabitent, dans un même espace, les piétons et les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 Km/h. Cette zone partagée s'étend de la mairie et sa Marianne à notre chêne de la Liberté, deux symboles républicains spécifiques à notre commune.

Je vous laisse découvrir bientôt, dans les pages qui suivent, tout le détail des actions et réalisations de nos différentes commissions municipales, ainsi que l'activité de nos associations, dont je remercie l'investissement.

Il me faut toutefois faire un constat un peu pessimiste : dès le début de mon premier mandat de maire, j'ai mis un point d'honneur à ce que la part communale des impôts locaux ne soit jamais augmentée, à ce que tous les projets soient autofinancés, à ce que les associations puissent être soutenues de façon régulière ; mais la baisse des dotations de l'Etat rend la chose de plus en plus malaisée. A cela, s'ajoutent les transferts successifs des compétences communales à la communauté de communes, ce qui restreint, de fait, nos marges de manœuvre pour maintenir une bonne qualité de vie dans notre village.

En dépit de ces contraintes, notre « SAINT-ROCH » reste un havre de paix, un petit coin de campagne à quelques pas de la ville, un village fleuri et calme où chacun d'entre nous est heureux de voir grandir ses enfants.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019.

Je vous convie aux Vœux du Maire qui auront lieu le vendredi 25 janvier à 19h dans la Salle des Fêtes.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alain Anceau

Cérémonie des vœux

Le maire présentera ses vœux aux habitants de St Roch le vendredi 25 janvier 2019 à 19h à la salle des fêtes.



Sommaire

Vie de la Commune

vie de la Commune
Budget municipal PAGE 4
Affaires scolaires
Mouvements de personnel PAGE 5
Voirie
Stationnement & circulation PAGE 5
Bâtiments PAGE 8
Plateau sportif
Recensement & Carrière militaire PAGE 13
Assainissement PAGE 13
Eclairage public PAGE 13
Ah que Marianne était jolie PAGE 14
Communication
Monument des fusillés PAGE 15
Ancienne école
Concours de dessin
Pays Loire Nature
OPAHpage 18
Environnement
Aux herbes citoyens
Aux rierbes ditoyens PAGE C
L'écho des assos
Bibliothèque PAGE 9

Dibliotrieque	PAGE 9
Roch en Chœur	PAGE 9
APE	PAGE 10
Bien-être à St Roch	PAGE 10
Gym Tonic	PAGE 10
Touraine Bikers Band	PAGE 11
Fabulous Métal Circus	PAGE 11
Anciens combattants	PAGE 12
Trek Tours Endurance	PAGE 12

Autre

Concours de dessin	PAGE 16
Infos pratiques & Etat civil	. PAGE 17-20
ocation Salle des fêtes	PAGE 19

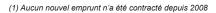
Quizz PAGE 19

ASSR PAGE 12

Budget Municipal 2018

Dépenses 2017

TOTAL DES DÉPENSES		942 795,25 €	
Divers	Amortissements	34 012,33 €	811 731,42 €
Charges exceptionnelles	Régularisations, subvention au budget annexe	12 665,00 €	
Charges financières		1 557,55 €	
Autre charges de gestion courante	Indemnités élus, subventions, associations, CCAS	73 550,03 €	
Atténuations de produits	Intercommunalité	131 164,26 €	
Charges de personnel		321 288,75 €	
Charges à caractère général	Energie, eau, taxes, téléphone, assurances	237 493,50 €	
Opérations d'ordre	Cession de matériel	6 896,33 €	131 063,83 €
Subventions d'équipement	Remboursement subvention	0€	
Emprunts et dettes	(1)	58 163,63 €	
Immobilisations	Biens amortissables	66 003,87 €	
-			



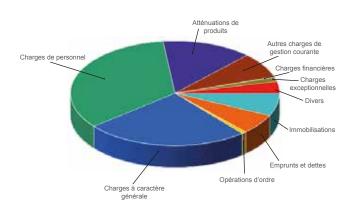
Recettes 2017

Dotations, fonds divers	FCTVA, taxes d'aménagement, résultat	57 653,83 €	
Subventions d'investissement		6 370,41 €	
Opérations d'ordre	Amortissement	34 012,33 €	98 036,57 €
Produits des services	Redevances réseaux, cimetière, car, cantine	100 351,30 €	
Impôts et taxes	(2)	473 546,77 €	
Atténuations de charges	Remboursements indemnités journalières	20 498,77 €	
Dotations, subventions	Etat, département	278 164,01 €	
Autres produits de gestion courange		9 857,96 €	
Produits exceptionnels		4 090,88 €	
Divers		6 898,56 €	893 408,25 €
TOTAL DES RECETTES		991 444,82 €	

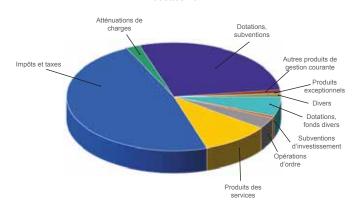
(2) La part communale des impôts locaux n'a pas augmenté depuis 10 ans

Recettes moins Dépenses 48 649,57 €

Dépenses 2017



Recettes 2017



Affaires scolaires

Les effectifs de l'école Yvan Pommaux n'ont pas varié d'un iota depuis l'an dernier et représentent toujours un total de 132 élèves. Toutefois, la répartition par classe est beaucoup plus complexe puisque, à la demande de l'Académie, certaines classes doubles des primaires comprennent désormais des niveaux très dissociés :

- Petite et moyenne sections (Monsieur MAYON) : 28 élèves
- Grande section et CP (Madame LELARGE) : 24 élèves
- CP et CM1 (Madame HERSARD) : 24 élèves
- CE1 et CE2 (Madame GILBERT) : 28 élèves
- CE2 et CM2 (Monsieur BRIANT/Monsieur BESNARD) : 28 élèves

Après concertation entre les enseignants et la municipalité, l'école est revenue, en septembre dernier, à la semaine de quatre jours, avec des horaires réguliers les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30, ce qui a bien sûr généré la suppression des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). L'association PEP 37 n'assure donc plus que la garderie périscolaire (de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30), qui concerne environ 50 enfants (avec une moyenne de 20 le matin et 45 le soir).

En revanche, l'effectif de la cantine est encore en augmentation, puisque ce sont quotidiennement entre 112 et 118 enfants qui fréquentent le

restaurant scolaire, sur deux services très chargés.

La cuisine, préparée sur place par Anne-Marie, employée de la Sté SET MEAL, reste une offre de qualité, avec des viandes 100 % françaises, des poissons issus de la pêche durable, des légumes fournis par des producteurs de la filière «Bleu-blanc-cœur», des yaourts 100 % «bio» et du pain fabriqué par la boulangerie locale.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune (onglet «Affaires scolaires»)



Mouvements de personnel

Des mouvements importants sont à noter au niveau du personnel communal:



Tout d'abord, signalons le départ de Madame Maryse GAUGUET, qui assurait depuis 7 ans les fonctions de secrétaire de mairie. Partie pour la région lyonnaise, elle est remplacée depuis novembre par Madame Sophie PLÉE.

Par ailleurs, l'agent titulaire du poste d'accueil étant toujours en arrêt maladie, elle a été remplacée successivement par plusieurs personnes. Madame Sandrine MICHALON, qui était arrivée en janvier 2017, nous a quittés fin avril 2018, remplacée par Madame Katia CHAUFFOUR jusqu'en octobre 2018 puis, depuis cette date, par Madame Audrey JAHAN.

Parmi le personnel de l'école, Madame Elisabeth CHASLES a remplacé, en tant qu'Agent Technique des Ecoles Maternelles (ATSEM), Madame Nadine DAVEAU, qui a quitté ses fonctions pendant l'été. Le poste d'agent chargé de la bibliothèque de l'école et de la surveillance de la cantine scolaire est désormais assuré

Nous souhaitons la bienvenue trois nouvelles arrivées!

RESMOND.



Stationnement et circulation

Bien vivre ensemble, c'est aussi respecter les règles de stationnement et de circulation

La municipalité rappelle que le stationnement des véhicules est interdit:

- sur les trottoirs, exclusivement réservés à la circulation piétonne et aux poussettes
- sur la voie verte située le long de la rue de la Vallée
- rue principale en dehors des emplacements matérialisés.

Au-delà des sanctions auxquelles s'exposent les contrevenants, il faut réfléchir aux conséquences que peut générer le non-

respect de ces interdictions : un piéton ou un parent avec une poussette, obligé de descendre sur la route pour éviter un véhicule en infraction, se met en danger et peut être fauché par une voiture, d'autant plus que les limitations de vitesse sont peu respectées.

Il est rappelé en effet que la vitesse est limitée à 30 km/h dans la majeure partie de l'agglomération, et à 20 km/h sur toute la « zone partagée » du cœur de village.

Voirie

Au cours du premier semestre 2018, les habitants de la commune ont vu évoluer l'aspect de leur « cœur de village », dont les travaux d'aménagement, commencés en novembre, ont duré plusieurs mois, rendant malaisé l'accès au bourg et causant des désagréments qui ont toutefois été supportés avec beaucoup de philosophie. Une partie de ces travaux était nécessaire pour satisfaire aux exigences légales d'accessibilité, mais il fallait saisir cette occasion pour donner un nouveau cachet à toute la partie emblématique de la commune allant de la mairie au Chêne de la révolution.

Malgré les subventions de l'Etat, de la Région et du Département, qui ont couvert 75 % des dépenses, le budget voirie a été lourdement impacté par les travaux du cœur de village, laissant peu d'espace à d'autres réalisations.

Ainsi, la continuité de la zone partagée, prévue rue de la Baratterie jusqu'à l'intersection de la rue des Mésanges, est reportée à 2019, ainsi que l'aménagement du parking devant la salle des fêtes, sur lequel plusieurs voitures en stationnement) financées par le Crédit Agricole.

Dans le cadre de la lutte contre les excès de vitesse, des ralentisseurs ont été fixés rue des Aubuis. Celui qui avait été installé rue de la Picherie a dû être déplacé, en raison des nuisances sonores qu'il occasionnait aux habitants de la maison toute proche.

Une bordure de trottoire a été également posée devant le domicile d'un particulier, rue de la Picherie, afin de lutter contre le débordement récurrent des eaux pluviales.

Par ailleurs, un re-profilage et un revêtement bicouche ont pu être réalisés en octobre dernier sur le chemin de la Calotterie, dont le goudron était extrêmement détérioré.

Les commandes sont d'ores et déjà passées pour la réalisation d'allées goudronnées à l'intérieur du cimetière, ainsi que nous y oblige la loi Handicap du 11 février 2005, visant à permettre l'accessibilité aux personnes handicapées de tous les éléments du domaine public.



Environnement

L'important fleurissement des espaces publics donne au village un aspect accueillant et gai. La commune n'a pas obtenu de nouveau pétale cette année mais elle est récompensée par la Région pour le fleurissement du centre bourg, et reçoit le label « Villes et villages fleuris » en Centre-Val de Loire.

Le travail que fournissent les employés communaux pour maintenir ce cadre attrayant mérite d'être salué. Cette année, des plantations supplémentaires ont été réalisées devant l'église et autour du chêne, deux espaces entièrement réaménagés à l'occasion des travaux d'embellissement du bourg.

L'usage des produits phytosanitaires, interdit aux collectivités depuis 2017, le sera également pour les particuliers à partir du 1er janvier

Dans le cadre de cette véritable révolution écologique, une réunion d'information, ouverte à l'ensemble de la population, aura lieu le vendredi 22 mars 2019, à 18 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Roch. Nous vous y attendons nombreux!







POURQUOI CESSER LE DÉSHERBAGE CHIMIQUE EN VILLE ?



La réglementation * interdit l'usage La réglementation * interdit l'usage des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public depuis le 1^{er} janvier 2017. Pour les particuliers ce sera à compter du 1^{er} janvier 2019. du 1^{er} janvier 2019. *« Loi Labbé » et loi de transition énergétique pour la croissance verte.









LE ZÉRO PHYTO, CELA FAIT SALE !



Changeons le regard sur les mauvaises herbes, qui sont synonymes de biodiversité dans nos villes! Une nouvelle gestion des espaces apparaît où la priorité n'est plus de tout désherber mais de gérer un équilibre entre qualité de l'espace et biodiversité. C'est aussi protéger la santé de tous. C'est aussi protéger la santé de tous.







SI MA COMMUNE NE DÉSHERBE PLUS, NOUS ALLONS ETRE ENVAHIS PAR LES HERBES FOLLES



Oui, une certaine biodiversité pourrait apparaître. Cela demande aussi de maîtriser cette végétation, selon les lieux.









FAUT-IL SE REMETTRE À LA BINETTE ?



Les agents vont utiliser des outils et méthodes adaptés selon les secteurs (par exemple : la tonte, le paillage, le balayage...). Ils sont désormais formés pour cela.



Le trottoir est une zone imperméable favorable au transfert des pesticides vers l'eau via les fossés et les caniveaux. Par conséquent, l'utilisation des produits

du traitement de l'eau pour la rendre potable.

chimiques entraîne un surcoût

herbes folles permettent la végétalisation villes, embellissent nos paysages méliorent la qualité de vie l





JE PAYE DES IMPÔTS, EST-CE QUE C'EST À MOI DE DÉSHERBER DEVANT CHEZ MOI ?



Oui vous payez des impôts mais le citoyen est aussi acteur de sa commune en fonction de ses capacités. Bien sûr, il ne doit pas utiliser de pesticides!





ÉCOPHYTO



AGENCE FRANÇAISE



les ministères chargés de l'agriculture et de l'enviro par les crédits issus de fa redevance pour les politai



Bâtiments

Ecole

Selon les directives de la Préfecture d'Indre-et-Loire, une alarme Vigipirate a été installée à l'école en janvier 2018. En effet, il avait été demandé de créer un système d'alarme en cas d'intrusion d'une personne non-autorisée au sein de l'école. Cette opération a nécessité l'achat d'un automate (270 €) et l'installation par une entreprise certifiée (matériel et main-d'œuvre : 3 167 €). La programmation de l'automate a été assurée par la mairie et les essais réalisés par les enseignants et les services de l'Education Nationale se sont révélés positifs.

Il a fallu changer la porte située entre la cuisine de la cantine et la réserve. L'ancienne porte en bois, très abîmée, a été remplacée en septembre 2018 par une porte en PVC (matériel et main-d'œuvre : 1 420 €)

Local loué aux professionnels à côté de la mairie

Les fenêtres fixes, qui ne permettaient pas l'aération des locaux, ont fait place à des châssis ouvrants en PVC (matériel et main-d'œuvre : 1 217 €)

Vestiaires

Suite à la détérioration de la serrure, un lecteur de badge a été installé à la porte des vestiaires sportifs. Les travaux d'installation ont été réalisés par la commune (matériel : 350 €)

Plateau sportif

La carte électronique du lecteur de badge ayant rendu l'âme, il a fallu la remplacer, ainsi que la serrure. Les travaux ont été réalisés par la commune (matériel : 290 €)

Salle des fêtes

En début d'année 2018, le nettoyage des gaines soufflantes a été réalisé par un sous-traitant de l'installateur (200 €).

Dans le cadre des travaux d'accessibilité, nous avons procédé également à la pose d'une rambarde garde-corps sur les escaliers de la salle des fêtes (matériel et main-d'œuvre : 830 €)

Plateau Sportif



commune de Saint-Roch.

Le plateau sportif de Saint-Roch relève de l'autorité de la Communauté de Communes Gâtine-Choisilles Pays de Racan, mais il est géré par la



EIRL PRIMAULT

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE INTERPHONIE, ALARME **VENTILATION MÉCANIQUE** CLIMATISATION

55, rue de la Vallée - 37390 SAINT ROCH Tél 02 47 56 71 14 - Port 06 15 88 78 77 - Mail ch.primault@hotmail.fr

Ce gymnase est destiné à tous les sports de balle ou ballon et dispose du matériel nécessaire pour la pratique du tennis, du ping-pong, du badminton, du volleyball, du basketball, du handball et du football en

L'accès est autorisé GRATUITEMENT à tous les adhérents MAJEURS des associations de SAINT-ROCH et de PERNAY.

Toutefois, les personnes qui souhaitent profiter de cette installation doivent IMPERATIVEMENT être titulaires d'un badge d'accès dont la demande doit être faite par l'intermédiaire de l'association à laquelle elles appartiennent.

Le formulaire de demande de badge doit être complété et signé par le président de l'association, et envoyé à la mairie de Saint-Roch. Les codes d'accès au site de réservation sont ensuite envoyés dans un délai d'une semaine et le badge est délivré contre remise d'un chèque de caution de 15 €.

Pour plus de renseignements, rendez vous sur le site internet de la commune, onglet « Vie Quotidienne, Salle des fêtes et gymnase, Plateau sportif ».







La bibliothèque est à la disposition de tous sans discrimination. Elle participe au service public en contribuant aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'activité culturelle de la population. La consultation sur place des documents ou la recherche sur internet est libre, gratuite et ouverte à tous.

De nombreuses animations ont eu lieu tout le long de l'année, pour les adultes et les enfants : Fest Noz, goûter Halloween, animations pour adultes et enfants...

Des rendez-vous annuels ouverts à tous Pour les adultes

Le prix des « Lecteurs Dliredelire » vous invite à lire six romans et voter !

Le « Café Lectures » : présentation et échange autour des nouveaux romans.

En mars : lecture à haute voix par un professionnel dans le cadre des Mille Lectures d'Hiver.

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois : rencontre parents-enfants autour des jeux.

Pour les enfants

Le mercredi matin à 10h30 : animation autour du livre pour les moins de 3 ans et, à 16h30, lecture d'albums ou Racontetapis, kamishibaïs.

Une fois par mois le mercredi après-midi : atelier pour les 6-10 ans.

Animation avec le RAM.

Accueil des classes maternelles et primaires de l'école.

Composition du bureau

Betty Van Der Linde (présidente), Sophie Breton (vice-présidente), Nadine Delaval (trésorière), Marie Luce Treton (secrétaire). Patricia Aubriot (agent de bibliothèque)

Un grand MERCI aux bénévoles pour leur aide précieuse.



Enfants (jusqu'à 18 ans) : 5€

Adultes : 10€

Renseignements

8 bis rue de la Baratterie 37390 St Roch Tél 02 47 56 62 78

Mail: dliredelire@orange.fr

www.dliredelire.bibli.fr

Horaires L'owerture Le mardi de 16h30 à 18h30

Le mardi de 16h30 à 16h30 Le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Le vendredi de 15h30 à 18h30

Le samedi (le 1er et $3^{\text{ème}}$ samedi du mois) 10h à 12h

Fermeture les mardis des vacances scolaires

Roch-En-Choeur

Groupe choral à quatre voix d'une trentaine de choristes, ROCH-EN-CHOEUR se retrouve chaque lundi soir pour répéter, sous la direction de Béatrice HEURTAUX, un répertoire diversifié : variété, classique, religieux, traditionnel... Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les capacités vocales, débutants ou non, musiciens ou non : il suffit d'aimer chanter et de vouloir partager ce plaisir en groupe.

ROCH-EN-CHOEUR se produit plusieurs fois dans l'année : l'an passé, elle a offert un après-midi musical en EHPAD, elle a participé à la rencontre interchorale de Manthelan, au concert de Noël de Saint-Cyr Mélodie, qu'elle a ensuite invitée à son concert annuel à Saint-Roch. Elle a animé la cérémonie des Vœux du Maire, participé à la journée Festi'Chorale de Bourgueil et à la Fête de la Musique.

Ce plaisir chaque fois renouvelé est également bon pour la santé : chanter favorise l'équilibre intérieur, améliore le souffle, stimule la mémoire...

Le groupe peut accueillir encore des choristes. A quelques exceptions près, tout le monde peut chanter en chorale. Si ça vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre, même en milieu d'année, même pour un simple essai.

Pour tout renseignement

Florence PERREAU (Présidente - 06 99 85 51 40) ou site internet de la commune







Association de Parents d'élèves

Par les nombreuses manifestations qu'elle organise tout au long de l'année, l'APE contribue financièrement aux différents projets proposés pour tous les enfants de l'école Yvan Pommaux de Saint-Roch.

Cette année 2018, l'association a proposé :

- ✔ Un marché de Noël le 23 novembre
- ✓ Une bourse aux jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture le 25 novembre

✓ Une vente de sapins à récupérer le 2 décembre

Mais aussi la vente de gâteaux Bijoux, les photographies individuelles des enfants de l'école, la vente de goûter à la sortie de l'école, la vente de chocolats de Noël...

... Et bien sûr, la kermesse qui, en 2019, aura lieu le 28 juin

Le nouveau bureau est composé de Mme Paulin Marlène (Présidente), Mme Duportal Candy (Trésorière), Mme Perrotin Inge (Trésorière

adjointe), Mme Sarraf Marina (Secrétaire), Mme Cormery Elodie (Secrétaire adjointe)

Nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement, leur dynamisme et leur motivation. Nous accueillons volontiers toute personne qui souhaiterait participer avec nous, de près ou de loin, selon les disponibilités de chacun, à la mise en place de ces actions pour nos enfants.

Vous pouvez nous rejoindre et/ou vous tenir informés en nous communiquant votre mail à l'adresse suivante :

ape_stroch@yahoo.com



Bien-Être à Saint-Roch

Bien-être à Saint-Roch vous propose de vous faire du bien grâce au Pilates.

Eh oui ! Fini le mal de dos ! On rectifie les mauvaises postures grâce à la respiration et la concentration, qui musclent les abdominaux en profondeur, le tout sans à-coup !

Les bienfaits du Pilates ? Il diminue les douleurs grâce au renforcement musculaire, il tonifie et assouplit en étirant et raffermissant les muscles. Salima nous guide le mercredi de 18h à19h et de 19h à 20h à la salle des fêtes.



Contactez-nous à

bienetreasaintroch@gmail.com

Ibtissam GUILLORY, présidente
Corinne CHASLES, vice-présidente
Manuella CHASLES, trésorière
Stéphane CHASLES, secrétaire



Gym Tonic Saint-Roch

Gym Tonic Saint-Roch ous propose 2 rendez-vous par semaine à la salle des fêtes de Saint-Roch :

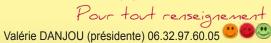
GYM DOUCE le mercredi matin de 9h00 à 10h00 : accessible à tous, c'est un travail complet du corps en étirements, raffermissement des groupes musculaires et assouplissement de l'ensemble du corps avec ou sans matériel.

GYM TONIC le jeudi soir de 19H15 à 20H15 : cours tonique complet de cardio, renforcement musculaire de tout votre corps avec ou sans matériel, abdos, cuisses, fessiers, steps, stretching (utilisation de poids, élastibande, bâtons, corde à sauter, ballons, glisseurs, cercle pilates...)

Gym Tonic Saint-Roch, c'est aussi un cours à thème la première semaine des vacances scolaires.

Et pour finir la saison, une sortie festive fin juin, sans oublier notre participation à la fête de la musique toute en couleur.

N'hésitez pas ! Venez nous rencontrer et essayer : 2 cours d'essai offerts avant de vous engager !



Gym Tonic St Roch

Venez nombreux et nombreuses :

le sport, c'est la santé







Gaëlle et Romain vous accueillent 34 rue Principale - 37390 SAINT ROCH rgboulangerie@hotmail.com

Tél 02 47 43 32 89

Du mardi au samedi de 7h à 13h15 et de 15h30 à 19h30 Le dimanche de 7h à 13h15



Touraine Bikers Band



Avec un début d'année très difficile émotionnellement. dû à la perte de notre ami « Domquad », l'année 2018 nous a rendus plus forts et encore plus soudés.

De nombreuses sorties ont eu lieu, sur un ou plusieurs jours, et surtout une 9ème édition de la bikers day EXCEPTIONNELLE.

Effectivement, presque 3000 personnes nous ont rendu visite sur la journée.

Un grand merci à tous nos partenaires, à Fabrice de l'association « Fabulous Métal Circus » qui assure la programmation des concerts, à la mairie de SAINT-ROCH pour le prêt du site et le superbe feu d'artifice.

Le Touraine Bikers Band aura 10 ans en 2019 et fêtera sa 10ème et probablement dernière édition de la Bikers Day ; alors venez tous fêter cela avec nous, de nombreuses surprises vous attendent.

La 10^{ème} se déroulera le samedi 1er juin 2019 de 10h à minuit à SAINT-ROCH, et nous avons décidé d'y accueillir l'association «Adel centre» (association d'aide aux enfants atteints de leucémie ou de cancer).

Partenaires, exposants, n'hésitez pas à prendre contact pour venir vous associer à cette nouvelle édition.

Très bonnes fêtes de fin d'année et bonne route à tous. Christophe, « Président du Touraine Bikers Band »





9^{ème} édition de la Biker's Day à St Roch (37390)

Partenaires 2018 du Touraine Bikers Band

- Mairie de Saint-Roch
- Région Centre
- Association Fabulous Metal Circus / St-Roch
- Centre Leclerc / Fondettes
- Lulu Parc / Rochecorbon
- Figueiredo Distribution / Saint-Roch
- Elancia / Saint-Cyr-sur-Loire
- Harley Davidson Tours
- Jo American Bike / Joué-lès-Tours
- Spaycific'Zoo 72 / Spay
- Naviloire / Rochecorbon
- Zoo de Beauval / Saint-Aignan
- La Vallée des Singes / Romagne
- Zoo de La Flèche
- Aquarium de Touraine / Mini-châteaux / Lussault-sur-Loire
- Karting Biky Concept / La Ville-aux-Dames
- Youpimom / Chambray-lès-Tours
- Kizou Aventures / Saint-Cyr-sur-Loire
- Scénoféerie de Semblançay
- Karting Indoor / Joué-lès-Tours
- Beep Bike / Moto Expert Tours Nord
- Bar Le Saint-Gilles / Tours centre
- Sarl Planet Office / Saint-Avertin
- BMH Electronique / Loches
- Géant Casino / La Riche

- Garage Auto AD / Saint-Roch (prêt de véhicules pour le trial)
- MLP Coiffure : Tours
- Costen / Amboise
- C2TMI / Nazelles-Négron
- · Flying Vintage Baptêmes de l'air / Saumur
- · EIRL Menuiserie Julien / Saint-Roch
- · Objec'Tif Coiffeur / Saint-Roch
- · Sarl Climat Chauff Passion / Saint-Roch
- Maxxess / Tours Sud
- Sarl Magibat Atouservices / Saint-Roch
- Le Bleu d'Armor / Saint-Roch
- . M. Huart Menuiserie / Saint-Roch
- Sarl SDS Hygebat / Saint-Roch
- · M. Ailliot René Formations / Graincourtlès-Havrincourt
- · Centre AFPI Val de Loire / Ballan-Miré
- « Le Local » lutherie & guitare vente occasion / Château-Renault
- · Protect'Homs / Saint-Pierre-des-Corps
- AMS Propreté / Monts
- GT Tours / Parçay-Meslay
- SYS ENR / Grigny
- · Hôtel Kyriad / Saint-Pierre-des-Corps
- Hôtel Novotel / Tours

Contactez-nous Tel: 06 11 27 11 19

Mail: president@tourainebikersband.com



Fabulous Metal Circus est une association qui s'est fixé pour but la promotion des Musiques Actuelles.

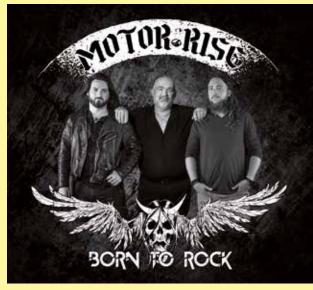
Ses réalisations de 2018 sont multiples. En voici quelques-unes : la production du nouvel album de Motor Rise « Born to Rock », le festival « Fabulous Live 2 », le concert pour l'inauguration du magasin Harley Davidson de Tours, le concert du groupe mythique « Wishbone Ash » (avec Zak Production), la 9ème Biker's Day à Saint-Roch (pour le Touraine Bikers Band)...

En 2019, l'asso prépare de nombreux concerts sur Tours et l'Indre-et-Loire (voire plus loin), le Fabulous Live 3, la Biker's Day 10 (le 01/06)...

Contact

Fabrice Martin

fabulous.orga@gmail.com



(L'album de Motor Rise : Born to Rock – Photo : Carmen Morand)



LEGGERINI GRAVURE

Gravure sur pierre artisanale et au laser sur divers supports (pour particuliers et entreprises)

3, Z.A. Les Terrages, 37390 St-Roch Tél. 06 72 12 61 65

contact@leggerini.fr

Association des Anciens Combattants

Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, nées pendant la première guerre mondiale, ont vu leur raison d'être évoluer de façon importante au cours du siècle. De nos jours, leur mission n'est plus essentiellement de porter aide et assistance aux blessés de guerre, même si, dans une actualité qui reste anxiogène, plusieurs de nos soldats perdent chaque année la vie dans des guerres qui ne disent pas leur nom, loin de nos frontières et de façon presque confidentielle.



Le rôle de nos associations reste toutefois prépondérant car elles portent, parallèlement à la mémoire des tragédies passées, un message de paix, de tolérance, d'union qui tend vers un monde sans conflit. A Saint-Roch, la commémoration du 8 mai est peu suivie, bien que l'importance de son souvenir soit brûlant d'actualité. Mais grâce à la participation des élèves de l'école primaire, la cérémonie du 11 novembre réunit une foule importante.

Espérons que tous, enfants comme adultes, retiennent de ces moments de communion, ainsi que du travail réalisé en classe, l'enseignement que les associations d'anciens combattants souhaitent répandre : il est nécessaire et vital que chacune et chacun, particulièrement les jeunes, œuvre pour un monde de fraternité, de solidarité et de paix.

Nous vous invitons à lire, en page 15, l'histoire du monument de Poillé où, à chaque commémoration, nous allons déposer une gerbe à la mémoire des résistants qui ont été fusillés à cet endroit.



Trek Tours Endurance

L'association Trek Tours Endurance a pour but d'associer le sport d'endurance à la nature.

Cela fait 19 ans qu'elle a été créée, mais elle a déplacé son siège social sur Saint-Roch en 2017.

Deux évènements sont organisés chaque année :

Le raid multisports Trek Tours Endurance : le prochain aura lieu

le 18 mai 2019.

Chaque équipe de deux personnes va enchaîner course à pied, VTT, orientation sur un parcours de 35 ou 65 km selon les niveaux, en autonomie complète, et ainsi découvrir les chemins et le patrimoine de

notre région tourangelle.

Le Golden Trail qui sillonne les chemins pédestres de Saint-Roch et ses alentours sur un parcours de 7, 12 ou 28 km, et une course enfants de 1 ou 2 km selon l'âge. Une petite nouveauté depuis 2017 : un trail nocturne de 12 km le samedi soir.

> Kenseignements sur notre site www.trektoursendurance.com

Président : Hervé Chasles Vice-Président : Olivier Chasles

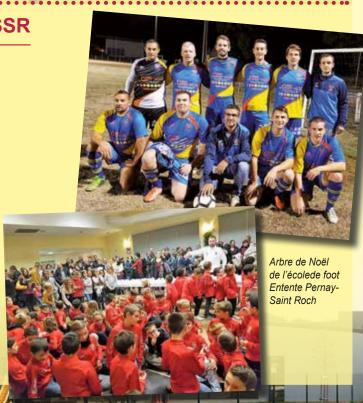
L'ASSR continue son petit bonhomme de chemin dans le foot-loisir, avec de très bons résultats. Le groupe adulte, après avoir assimilé une équipe « orpheline » de terrain, compte désormais 29 joueurs dans un large éventail d'âges (21 à 48 ans). L'an passé, nous avons, une fois de plus, participé à la finale foot-loisir de la FFF et, cette année, la saison commence sous les meilleurs auspices dans un nouveau championnat FSGT.

Les débuts sont également prometteurs pour le groupe des enfants qui, en entente avec le club de Pernay, accueille l'ensemble des catégories (U7, U9, U11 et U13) sur le terrain de Saint-Roch.

Le football était bien sûr à la fête en juin dernier, avec une équipe de France championne du monde, dont nous avons diffusé les matchs de demi-finale et de finale dans la salle des fêtes, réunissant près de 200 personnes dans une belle communion sportive.

L'ASSR, sous l'impulsion d'un bureau partiellement renouvelé, espère pouvoir réaliser au cours de l'année 2019 deux projets : la création d'une section Pétanque, lorsque les nouveaux terrains seront prêts, et l'accompagnement d'au-moins une des équipes de jeunes à un tournoi hors département.

Pour finir, un grand merci aux partenaires qui nous soutiennent cette



ICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE



Recensement & Carrière militaire

Vous avez entre 16 et 17 ans ? Pensez au « recensement citoyen ».

Tout jeune Français, garçon ou fille,

doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Vous devez vous présenter vous-même, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Le recensement permettra à l'administration de vous convoquer pour la journée défense et citoyenneté (JDC), et de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie remet une attestation pour laquelle il n'est pas délivré de duplicata. Vous devrez la présenter pour l'inscription à tout examen, tant que vous ne serez pas en possession d'un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenus d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation

professionnelle et cela même si vous avez déjà effectué votre journée défense et citoyenneté (JDC).

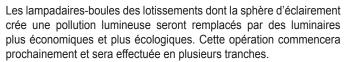
Vous êtes tenté(e) par une carrière militaire ?

Avec 15 000 recrutements chaque année, l'Armée de Terre attire de plus en plus de jeunes. Ces recrutements s'adressent aux jeunes de 17 ans 1/2 à 29 ans, avec ou sans diplôme. L'Armée de Terre propose des contrats renouvelables de 2, 3, 5, 8 ou 10 ans. Les perspectives de formation, de parcours professionnel et les postes à pourvoir sont nombreux aussi bien dans le domaine du combat que dans le soutien (restauration, mécanique, maintenance, informatique, administratif).

Pensez aussi à l'Armée de l'Air et à la Marine, qui recrutent chacune 3500 jeunes par an.

Vous avez besoin de renseignements ? Vous aimeriez en parler avant de « vous lancer » ? N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Jean-Michel MARTIN DE MATOS, qui saura vous renseigner et vous aider à construire votre projet (faites-vous connaître auprès de la mairie, qui lui transmettra vos coordonnées afin qu'il vous recontacte).

Eclairage public



Le dossier concernant la poursuite de l'enfouissement des lignes électriques est toujours à l'étude ; il attend de passer en commission au SIEIL.

Le SIEIL, c'est quoi?

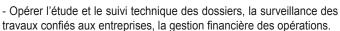
Un rôle fondamental dans l'électrification du territoire

La création du SIEIL s'inscrit dans un contexte national. En application de la loi du 15 juin 1906, les communes ont en effet la responsabilité de développer leur propre réseau de distribution d'électricité. Elles s'engagent dans les travaux d'électrification des campagnes en construisant des lignes électriques dont elles sont propriétaires. Mais, face au coût élevé, les maires comprennent rapidement qu'il est préférable de s'unir pour assurer pleinement cette mission de service public local. C'est ainsi que naît, en septembre 1937, le Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Indre-et-Loire, auquel adhèrent désormais toutes les communes du département.

Les missions

- Contrôler en permanence les concessionnaires d'énergie électrique et gaz, afin de garantir l'égal accès de tous à l'énergie et s'assurer que la qualité et la fiabilité des réseaux correspondent aux normes attendues.
- Assumer l'extension, le renforcement et l'effacement des réseaux d'électricité.

- Développer le réseau de distribution du gaz.



- Favoriser les économies d'énergie, le respect de l'environnement et le développement des énergies renouvelables.
- Conseiller les collectivités locales dans la maîtrise de leur consommation d'énergie pour leur éclairage public et leurs bâtiments.
- Faire bénéficier les communes et communautés de communes d'une expertise en numérisation cadastrale et en cartographie.

Les ressources

- Dotations nationales : pour l'extension, le renforcement et l'effacement des réseaux et leur sécurisation contre les intempéries
- Dotation d'ErDF : contribution annuelle pour un maximum de 40% du coût des travaux visant à améliorer l'insertion des ouvrages dans l'environnement
- Produits d'exploitation : Le SIEIL perçoit la taxe communale sur l'électricité payée par les abonnés sur leur consommation d'énergie et la redevance de concession
- Participation des communes et des usagers aux travaux d'extension des réseaux de distribution publique d'électricité. Les communes prennent également en charge les travaux d'enfouissement des réseaux à hauteur de 30%.



Assainissement

Rue des Brosses et rue des Aubuis : ainsi que cela avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, le dossier d'assainissement collectif est allé à son terme. Les travaux ont été réalisés par la Sté COLAS en ce qui concerne les réseaux et par la Sté M.S.E. pour le poste de refoulement, ces deux entreprises ayant été les moins-disantes lors de l'appel d'offres. Les riverains peuvent donc se raccorder dès maintenant et bénéficier du réseau collectif d'assainissement, sachant qu'ils disposent d'un délai de deux ans pour réaliser les travaux et devront

de toute façon s'acquitter d'une taxe de raccordement de 2 000 €. Ces travaux ont permis la création d'une « voie douce » permettant un cheminement piéton sécurisé le long de la rue des Brosses.

Rue de la Gentilhommière (2ème tranche) : À la suite d'un courrier cosigné par cinq pétitionnaires ne désirant plus l'assainissement collectif ainsi que nous l'avions étudié, les travaux ont été suspendus. Le dossier sera réexaminé ultérieurement.

Contrat d'affermage : Après une année de procédure et de négociations, avec l'accompagnement du Cabinet Merlin, ingénieurs-conseils, nous arrivons au terme des démarches. La commission d'appel d'offres a retenu la Sté VEOLIA pour continuer la gestion des réseaux, postes de refoulement et station d'épuration. Approuvé par le conseil municipal et validé par la préfecture, le nouveau contrat prendra effet le 1er janvier 2019 et sera d'une durée de douze ans.



simple, malgré un palmarès époustouflant, a su continuer à vivre et à combattre en dépit de son handicap, jusqu'à porter les couleurs de la France sur les plus hautes marches des podiums. Multimédaillée en saut en longueur, en course 200 m et 400 m, plusieurs fois championne d'Europe et du monde, deux fois médaille d'or aux jeux paralympiques de Rio, elle représente désormais, pour notre commune, les valeurs de la République.

En ce 19 mai 2018, c'est sous un ciel bleu aussi lumineux que le sourire de Marie-Amélie, et devant une foule nombreuse, que la sculpture réalisée par Michel Audiard a été dévoilée, en présence de son parrain, Pascal

et-Loire et de la région Centre-Val de Loire.

Toutes les interventions ont réaffirmé à quel point le choix de Marie-Amélie Le Fur pour incarner Marianne est particulièrement fort, tant en ce qui concerne la femme moderne, la femme française, la femme libre, que pour la représentation et l'intégration du handicap dans notre société.

Saluons la présence d'une quinzaine d'enfants de l'école primaire venus chanter la Marseillaise, qui a été reprise en chœur par la foule.

Communication

Outre l'élaboration du présent bulletin communal, la commission communication organise la Fête de la Musique, le forum des associations et certaines manifestations exceptionnelles telles que l'inauguration de notre nouvelle Marianne, le 19 mai dernier.

Ainsi, en partenariat avec le Lions Club, Saint-Roch organisera également, le 01 septembre 2019 « la Journée du chien ». Cette première permettra de participer à l'acquisition d'un chien-guide pour une personne malvoyante.

C'est également de cette commission que dépend le site internet de la commune, sur lequel vous pouvez suivre la vie de Saint-Roch au fil des jours, et trouver toutes les informations que ce bulletin ne peut pas contenir. Le site internet vous permet de naviguer entre les comptes rendus du conseil municipal, les informations pratiques, les actualités La gérance du site dispose d'une adresse mail spécifique : mairie37390.site.internet@orange.fr

Commerçants, artisans... n'hésitez pas à vous faire connaître par l'intermédiaire de ce site.

Responsables d'association, n'oubliez pas d'envoyer à cette adresse les programmes de vos activités, les affiches des manifestations que vous organisez, les changements survenus dans votre organisation... Le site internet est une vitrine largement consultée, qui participe à votre communication.



Vie de la Commune

Le Monument des Fusillés de Saint-Roch

A chaque commémoration, une petite délégation se déplace dans les bois de Poillé, à la limite de Saint-Roch et de Charentilly, pour déposer une gerbe devant le « Monument des Fusillés », érigé le long d'un chemin de terre, sur une propriété privée. Mais quelle est donc l'histoire de ce

monument?

Pendant l'occupation allemande, une carrière d'extraction de pierres située au nord de la commune de Saint-Roch, a connu le triste destin d'un lieu de supplice. Un poteau d'exécution était dressé là et, lorsque les Allemands prévoyaient d'y fusiller des prisonniers, la route de Château-la-Vallière était fermée, avec interdiction à quiconque de s'approcher. Monsieur Robert VAN DE VELDE, qui sera par la suite maire de Saint-Roch, racontait que les salves s'entendaient jusqu'au Tremblay.

-OUT NITE IN THE PARTY OF THE P

LES PETITS

CHANTEURS

LAHAITRIS

En septembre 1945, une colonie de vacances des Petits Chanteurs de la Maîtrise de Tours, accompagnée de l'abbé Paumier (ancien curé de Mettray), installe ses tentes sous les chênes de Poillé. Bouleversés par l'histoire du lieu, ils décident de graver une plaque commémorative à la

mémoire de leurs aînés morts pour la

Stimulée par cette initiative et encouragée par son garde-chasse, Monsieur FOUASSARD, lui-même ancien résistant(*), Madame DEMANIQUET, propriétaire du château de Poillé, fait édifier un monument à l'emplacement du poteau tragique, le long du chemin de Bordebure. Ce premier édifice sera inauguré le 5 octobre 1947.

En 1975, la pierre gravée, victime des intempéries, tombait en morceaux. Le monument a donc été rénové par deux bénévoles, Monsieur Jacky TROUVÉ et Monsieur Gilbert BAILLY,

l'achat des fournitures ayant été pris en charge par le Souvenir Français, la commune de Saint-Roch et Madame SCHIAFFINO, la nouvelle propriétaire du château. Les plantations ont été réalisées par l'employé communal, Monsieur Raymond DESBOIS, en 1976 et 1977.

C'est ce monument rénové, inauguré à nouveau le 1er avril 1978, qui est aujourd'hui ce lieu de pèlerinage où, deux fois par an, la commune et les Anciens Combattants viennent honorer la mémoire des « fusillés de Saint-Roch ».

(*) Il côtoyait quotidiennement les Allemands installés au château de Poillé et pouvait ainsi renseigner le réseau de résistance pour organiser les parachutages des armes et des munitions dans la région.

Les suppliciés pouvaient être des

résistants ayant accompli des sabotages ou des personnes dénoncées à la police. En 1942, quatre d'entre eux ont pu sortir de l'anonymat :

- DEROUET Paul, de Laval, exécuté le 31 mars 1942 à l'âge de 21 ans,
- MORTIER Eugène, de Ste Maure de Touraine, exécuté le 1er avril 1942 à l'âge de 34 ans,
- CHESNEAU Albert, d'Angers, exécuté le 30 avril 1942 à l'âge de 57 ans,
- PIPEREAU François, de Longuyon (54), exécuté le 14 mai 1942 à l'âge de 41 ans.

D'autres ont subi le même sort mais l'occupant, traqué par les résistants, se débarrassait des corps au plus vite, sans laisser de trace.

La paix est revenue, le bois de Poillé a retrouvé sa quiétude mais le lieu est resté marqué par le souvenir de ces hommes tombés, souvent de façon anonyme, dans leur combat pour la Liberté.



5, rue Denfert Rochereau 37000 TOURS

Tél. 02 47 37 07 37

Impression numérique Tous formats **T**ous supports Fournitures de bureau

www.jeanlechat.com



Professionnels & Particuliers 02 47 56 75 78 www.figueiredo.tours













Adieu à l'ancienne école, Bonjour aux nouveaux habitants!

L'ancienne école de Saint-Roch a vécu. Construite et mise en service pour la rentrée de 1959, elle a connu des générations d'enfants, une quinzaine d'enseignants, la naissance des classes maternelles, ouvertes à partir de 1980 dans un bâtiment préfabriqué, avant que d'autres de même nature ne viennent augmenter la capacité d'accueil de l'école. Il y faisait très chaud en été mais aussi très froid en hiver et les petits doigts peinaient à réchauffer la pate à modeler. Le préau sentait la craie et l'urine des toilettes toutes proches, et la cantine, minuscule bâtiment à l'arrière de l'école, avait ce côté chaleureux des cuisines familiales où les fillettes se proposaient parfois pour essuyer la vaisselle...

Après la construction de l'école Yvan Pommaux, en 2008, l'ancienne école s'est offerte en salles d'appoint pour les réunions des associations ou pour des activités périscolaires. Il flottait dans ces salles abandonnées un air de fin d'époque.

Au cours de leurs deux dernières années d'existence, les bâtiments n'ont pas échappé à la bêtise des petits vandales locaux, qui ont volontairement cassé les vitres et le mobilier restant, tagué les murs et les fenêtres avec une énergie manquant singulièrement de subtilité.

Entièrement rasée fin 2017, l'ancienne école a cédé la place à un lotissement qui accueillera prochainement de nouveaux habitants et des logements destinés aux personnes âgées.



















Tu as moins de 15 ans?

Nous te proposons un petit jeu : dessine ton village, tel que tu le vois, tel que tu le

Fais-le de préférence sur un papier à dessin (ou en tout cas un peu épais, pour qu'il ne s'abime pas), en format A4 ou A3 maximum.

Ecris ton nom, ta date de naissance et ton adresse au dos de la feuille et dépose ton œuvre à la mairie, au plus tard le 31 août 2019.

Le dessin qui sera sélectionné par les membres de la commission communication sera publié dans le bulletin municipal de décembre 2019.

À tes crayons, tes pastels ou ta gouache, tu as le champ libre!



Vie de la Commune





Nouveaux arrivants

La municipalité invite toutes les personnes et les familles arrivées depuis peu sur la commune, à se faire connaître au secrétariat de la mairie. Des renseignements pratiques vous seront communiqués pour organiser vos démarches et faciliter votre installation.



ROBERT Yliam	28 janvier 2018
	01 février 2018
NESTER Ethan	06 mars 2018
LEFEUVRE André	15 mai 2018
VERRYDEN Manon	25 mai 2018
RIGAUD Camille	27 mai 2018
SADOC Marin	06 juin 2018
RIDEL Nolan	11 juin 2018

MORAIS Ezéquiel	19 juin 2018
LEGRAND Charles	22 août 2018
AMIRAUX Louis	16 septembre 2018
PUICHAULT Camille	& Charlotte 18 septembre 2018
LAFOURCADE Maé	05 septembre 2018
BENOIT Adélia	09 octobre 2018
GIRARD Tess	

Manuel NUNES de RESENDE	
et Anne-Marie BUREAU	24 février 2018
Sébastien LEGEAY	
et Ariana VILLANUEVA	19 mai 2018
Michaël SIBOT	
et Anne-Marie ROCHAIS	25 août 2018





GILOT Daniel	17 avril 2018	LAGUIDE Janine	21 octobre 2018
DUMOULIN Mélanie	03 octobre 2018	FONTENAY Jean-Luc	21 novembre 2018
BOURDIN Claude	19 octobre 2018		





PAYS LOIRE NATURE: UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ECONOMIQUE



Le 05 octobre 2018, le Pays Loire Nature et les Communautés de Communes Gâtine Choisilles – Pays de Racan et Touraine Ouest Val de Loire ont signé une convention de partenariat avec la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'agriculture, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, Nouveaux Territoires Consultants et NEKOE. Cette nouvelle collaboration accompagnée par les fonds européens LEADER, permettra de proposer aux acteurs du monde économique (entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, associations...) des ateliers ou encore des forums pour échanger, s'informer ou simplement se rencontrer.

N'hésitez à vous informer régulièrement auprès de la communauté de communes pour avoir le planning détaillé :

- Soirée débats « Quel avenir économique pour notre territoire ? » à la Salle des fêtes d'Ambillou, le 07/02/2019 de 18h à 21h.
- Forum circuits courts à Bourgueil, mi-mars 2019
- Atelier Micro entreprise à Neuillé-Pont-Pierre, fin avril 2019
- · Atelier Services aux entreprises à Cléré-les-Pins, fin mai 2019
- Networking à Saint Antoine du Rocher, le 13 juin 2019, de 18h00 à 20h30
- Atelier Responsabilité Sociétal des Entreprises à Langeais, début octobre 2019, à 9h30
- Atelier RH- Management à Neuvy, fin novembre 2019, à 9h30.





Des conseils gratuits et des aides financières pour améliorer son logement ; il faut en profiter !

Adapter le logement à la perte d'autonomie, maîtriser les dépenses en énergie des ménages, améliorer les logements vétustes. Ce sont les objectifs de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cours sur la communauté de communes.

L'animation de cette opération, confiée à SOLIHA Indre-et-Loire est financée par la Communauté de communes, le Conseil départemental et l'ANAH.

L'opération a pour but d'accompagner les propriétaires privés dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement grâce à une assistance gratuite, à la fois administrative et technique.

Des subventions de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes, et des caisses de retraite peuvent être mobilisées pour réaliser les travaux, sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants de logements de plus de 15 ans qui désirent améliorer leur logement.

Les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement et le mettre en location à loyer maîtrisé.

Quels travaux sont concernés?

Les travaux de rénovation pour améliorer le confort

Les travaux d'économies d'énergie pour vivre dans un logement confortable et réduire les charges du logement

Les travaux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées

Des permanences sont organisées sur le territoire le mardi de 9h30 à 11 h 30

A la Communauté de communes (Saint-Antoine du Rocher) le 1er et 3ème mardi du mois

A la mairie de Neuillé-Pont-Pierre le 2ème et 4ème mardi du mois

Contact

SOLIHA Indre-et-Loire 303 rue Giraudeau-37000 TOURS 02 47 36 25 50

Location de la salle des fêtes et matériel

Il est rappelé qu'un tarif préférentiel est réservé aux habitants de la commune pour la location de la salle des fêtes : 300 € le week-end (du samedi 8h au lundi 8h), 400 € à partir du vendredi soir, 250 € pour une journée en semaine, 150 € pour une demi-journée en semaine.

La commune peut également vous louer, si vous en avez besoin pour des manifestations ou des réunions amicales, des tables ou/et des

chaises pour une somme modique :

- 5 € par table
- 1 € par chaise

De même, la commune met à disposition de ses habitants différents matériels : sono, barnum, camion, tracteur et remorque. Pour connaître les conditions et les tarifs, s'adresser à la mairie.

Problèmes de voisinage

Si vous avez un problème de voisinage, vous pouvez contacter le conciliateur de justice sur le canton de Neuillé-Pont-Pierre :

Mme BARBIER-BATARD Françoise - Tél 06.63.04.63.29

Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 15 h 45 à 17 h 00 à la mairie de Neuillé-Pont-Pierre.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de se rendre à la permanence.

Quizz: Avez-vous bien lu votre bulletin municipal?

Q1: Quelle manifestation aura lieu le 01 septembre 2019, en partenariat avec le Lions Club?

Q2 : Combien d'enfants fréquentent la cantine scolaire de Saint-Roch ?

Q3 : Qu'est-ce qui a été installé en janvier 2018 à l'école primaire de Saint-Roch ?

Q4 : Combien y a-t-il eu de naissances en 2018 dans les familles habitant à Saint-Roch ?

Q5 : Quelle est la championne olympique qui a servi de modèle à la nouvelle « Marianne » de Saint-Roch ?

Q6 : Qu'est-il prévu d'aménager dans le cimetière ?

Q7 : A partir de quelle date l'usage des produits phytosanitaires sera-t-il interdit pour les particuliers ?

Q8 : Quelle est l'association qui propose des cours de Pilates ?

Q9 : Quelle est la société retenue pour assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement à partir du 1er janvier prochain ?

Q10 : Quelle association a organisé le concert pour l'inauguration du magasin Harley Davidson de Tours ?

Q11 : Dans quelle fédération joue désormais l'équipe adulte de football de Saint-Roch ?

Q12 : Quel est le montant de l'adhésion annuelle à la bibliothèque municipale ? Et par quelle association est-elle gérée ?

Q13 : Quel est l'organisme qui peut aider les foyers à l'amélioration de leur habitat et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ?

le Département et l'ANAH (page 18)

R13: SOLIHA, organisme financé par la Communauté de communes,

R12 : $5 \in$ pour les enfants, $10 \in$ pour les adultes. La bibliothèque est gérée par l'association D'lire de Lire. (Bibliothèque, page 9)

R11: La FSGT (ASSR, page 12)

R10: Fabulous Metal Circus (page 11)

bage 13)

R9: La Sté Véolia, qui conserve le marché (assainissement,

(01 egeq) Asint-Roch (page 10)

R7: 1er janvier 2019 (commission environnement, page 6-7)

K6: Des silées bitumées, pour permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (loi du 11.02.2005) (Voirie, page 5)

R5: Marie-Amélie LE FUR, multimédaillée en saut en longueur, course 200 m et 400 m, plusieurs fois championne d'Europe et du monde, deux fois médaille d'or aux jeux paralympiques de Rio (Editorial, page 3 – « Ah mais que Marianne était jolie », page 14)

R4: 16 (10 garçons, 6 filles dont des jumelles) (Etat-civil, page 17)

Vigipirate (commission bâtiments, page 8)

K3: On système d'alarme anti-intrusion, dans le cadre du plan

R2: 118 au maximum (Affaires scolaires, page 4)

bage 14)

R1: La Journée du Chien, qui permettra de participer à l'acquisition d'un chien-guide pour une personne malvoyante (Communication,

Solutions

Renseignements Pratiques

MAIRIE

Horaires d'ouverture

noralles a ouverture.	
Lundi, mardi, jeudi	9h00 - 12h00
Mercredi	14h00 - 17h00
Vendredi	14h30 - 17h00
Horaires d'été (juillet/août)	idem sauf vendredi 14h30 - 16h00
Téléphone	02 47 56 74 67
Fax	02 47 56 76 50
E-mail Mairie	mairie.saintroch37@orange.fr
Site internet	www.saint-roch.fr
E mail Site internet	mairie37390.site.internet@orange.fr

ECOLE PRIMAIRE

Directeur	M. BRIANT
Téléphone02	2 47 56 75 62

CANTINE

Contact pour les absences et les inscriptions	Mme RESMOND
E-mail	cantine.saint-roch37@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

SALLE DES FETES

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Luliai	91100 - 121100
Mercredi et jeudi	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

SAINT-ANTOINE DU ROCHER - Lieudit Les Fossettes

Lundi	14h00 - 17h30
Mercredi et samedi	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

GENDARMERIE

5 avenue du Clos Mignot 37230 LUYNES	
Téléphone	02 47 55 34 80

POMPIERS

Téléphonele	18

SAMU Tálánhona

r ciopriorio	•	10	

TRÉSORERIE de Neuillé-Pont-Pierre

ASSISTANTE SOCIALE

Maison Départementale de solidarité

Présence permanente d'une équipe pour les pôles enfance, action sociale, PMI/santé et autonomie

ENEDIS (ErDF)

Service Clients Particuliers	09 69	32	18 73
Professionnels	09 69	32	18 74
Dépannage ou danger immédiat	09 72	67	50 37

Cie FERMIÈRE DES SERVICES PUBLICS-VEOLIA

Agence Val de Loire

3 rue Joseph Cugnot - BP 534 - 37305 Joué-Lès-Tours

de 8h à 18h (prix d'un appel local)

Pour tout problème de gaz

......0 810 50 50 SOREGIE N° Azur...

ou www.soregies.fr

GREGORY BUSSONNEAU

09 83 00 78 12 06 81 52 73 13

PEINTURE • VITRERIE FACADES - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

7, rue Maryse Bastié **37230 FONDETTES** gregory.bussonneau@gmail.com

SIRET 450 362 611 00029



intègre le Groupe ADINFO





ABS Informatique + • AGENCE DE TOURS Tél. 02.47.27.50.27 - Fax 02.47.27.82.72 12 Boulevard de Chinon - 37300 JOUE-LES-TOURS

ABS Informatique + • AGENCE DE LIMOGES

Tél. 05.55.31.40.45 - Fax 02.47.27.82.72 2 Avenue de la Mazelle- 87280 LIMOGES

www.groupeadinfo.com









AGENCE DE FONDETTES

4, rue Noel Carlotti 37230 FONDETTES 02 47 34 12 76* | fondettes@ca-tourainepoitou.fr

AGENCE DE LUYNES

21, rue de la Fontaine 37230 LUYNES 02 47 34 19 54* | luynes@ca-tourainepoitou.fr

Deux équipes à votre écoute pour vous accompagner au quotidien dans la réalisation de vos projets.

Rejoignez-nous sur 🕕 💟









Désinsectisation - Destruction de nid de guêpes Pompage fosses toutes eaux Entretien & Réparation de Ventilation

ZA des Terrages - Saint Roch - 02 47 409 555 - hygebat@orange.fr